

Commissariat à la magistrature fédérale Canada

2022-2023

Plan ministériel

L'honorable David Lametti, c.p., c.r., député
Ministre de la Justice et procureur général du Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
représentée par le Commissariat à la magistrature fédérale (CMF) Canada, 2022

Catalogue No. J41-4F-PDF

ISSN 2371-8358

Ce document est disponible dans le site Web du CMF au : <http://www.fja-cmf.gc.ca/>

Table des matières

Message du commissaire	1
Aperçu de nos plans.....	3
Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus.....	5
Services internes : résultats prévus	9
Dépenses et ressources humaines prévues	13
Dépenses prévues	13
Ressources humaines prévues	15
Budget des dépenses par crédit voté	15
État des résultats condensé prospectif	15
Renseignements ministériels.....	17
Profil organisationnel	17
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	17
Contexte opérationnel.....	17
Cadre de présentation de rapports.....	18
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	19
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	19
Dépenses fiscales fédérales	19
Coordonnées de l'organisation.....	19
Annexe : définitions	21
Notes en fin d'ouvrage	25

Message du commissaire

Je suis heureux de présenter le Plan ministériel 2022-2023 du Commissariat à la magistrature fédérale (CMF). Ce plan donne aux parlementaires et aux Canadiennes et Canadiens un aperçu des activités que nous entreprendrons au cours de la prochaine année.

Au cours de l'exercice 2022-2023, les principales priorités du CMF consisteront à administrer un processus de nomination à la Cour suprême du Canada, à préparer la mise en œuvre de diverses modifications à la *Loi sur les juges* en ce qu'elles ont trait à la rémunération et aux avantages sociaux des juges et de leurs survivantes, ainsi qu'à mettre en place les réformes législatives prévues sur la conduite des juges.

Pour la cinquième fois au cours des six dernières années, le Commissariat administrera un processus de nomination à la Cour suprême du Canada. Dans le cadre de ce processus, il offrira son soutien au Comité consultatif indépendant, dont le mandat est de fournir au premier ministre des recommandations fondées sur le mérite afin de pourvoir une nouvelle vacance à la Cour. Nous serons à nouveau chargés d'évaluer les compétences linguistiques des candidates, ainsi qu'à préparer la personne proposée en vue de sa comparution devant les parlementaires.

La Commission d'examen de la rémunération des juges (établie en vertu de l'article 26 de la *Loi sur les juges*) a terminé ses travaux et présenté ses conclusions et recommandations au ministre de la Justice le 31 août 2021. Le ministre a répondu au rapport et le gouvernement mettra en œuvre les recommandations, qui comprendront des modifications législatives à la *Loi sur les juges*. Ces dernières auront une incidence sur les procédures de nos divisions des finances et de la rémunération.

Le gouvernement a également présenté un projet de loi visant à modifier la *Loi sur les juges* afin de réformer le processus de conduite des juges de nomination fédérale. Le Secrétariat du Conseil canadien de la magistrature ainsi que nos divisions des finances et de la rémunération se préparent déjà pour ces modifications qui devraient entrer en vigueur au cours de cette année.

Jusqu'à ce que nous puissions reprendre les réunions en personne en toute sécurité, nous continuerons à adapter et à améliorer nos méthodes de travail à distance. Nous organiserons des réunions et des conférences virtuelles pour notre programme de formation linguistique aux juges, pour les dix-sept comités consultatifs à la magistrature qui évaluent les candidates à la magistrature et pour nos besoins opérationnels quotidiens.

Nous poursuivrons également les efforts déjà en cours pour mettre à niveau la plateforme JUDICOM (un site sécurisé de collaboration entre les juges). Ceci comprendra des améliorations à notre système de courrier électronique, à l'intranet, ainsi qu'aux outils qui permettent aux juges d'accéder à des rapports et à des renseignements sur leurs salaires, leurs prestations de retraite et leurs indemnités.

Notre personnel s'engage à fournir un service de haut niveau à sa clientèle et aux Canadiennes et aux Canadiens. Je vous invite à lire notre plan ministériel pour en apprendre davantage sur nos plans et priorités pour 2022-2023.

Le commissaire,

Marc A. Giroux

Aperçu de nos plans

Grâce à l'administration par le CMF de la partie I de la *Loi sur les juges*, nous offrons des services de base et du soutien à plus de 1 200 juges de nomination fédérale et à près de 1 000 retraitées et leurs survivantes. En plus des services financiers, de rémunération et de TI, notre personnel coordonne la prestation de formation linguistique aux juges, les initiatives de coopération internationale impliquant la magistrature, et la publication des décisions de la Cour d'appel fédérale et de la Cour fédérale. Nous administrons également le processus de nomination à la magistrature fédérale au nom du ministre de la Justice, en fournissant des conseils et un soutien aux membres des 17 comités consultatifs de la magistrature du pays. De plus, les membres de notre personnel travaillant au Secrétariat du Conseil canadien de la magistrature fournissent l'aide juridique, stratégique, administrative et de communication nécessaire pour répondre aux besoins du Conseil.

Le CMF axera ses efforts sur la mise en œuvre de ses plans à moyen et à long terme pour améliorer les infrastructures d'appui aux systèmes opérationnels essentiels à la mission, comme l'amélioration des solutions numériques pour l'adoption de l'infonuage, notamment la plateforme JUDICOM — un site sécurisé de collaboration judiciaire — et la transformation numérique des processus et procédures opérationnels afin de mieux harmoniser et équilibrer les exigences stratégiques de la *Loi sur les juges* et de la Politique sur les services et le numérique et celles des organismes centraux.

La pandémie de la COVID-19 a eu notamment pour conséquence d'affecter la santé mentale des travailleurs de tous les secteurs. Il est de la plus haute importance d'adapter et de modifier notre approche pour soutenir nos employées, qui doivent composer avec les effets de l'incertitude et de l'isolement alors que nous continuons à faire face à cette situation. Bien que nous travaillions principalement à distance, nous restons engagés à offrir un lieu de travail exempt de harcèlement, de violence et de discrimination, et la promotion de la diversité, de l'équité en matière d'emploi et de l'inclusion reste une priorité.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus du CMF, prière de consulter la section « Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus » du présent rapport.

Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour sa responsabilité essentielle.

Soutien aux juges de nomination fédérale

Description

Fournir des services et un soutien à la magistrature fédérale de manière à contribuer à l'indépendance de la magistrature et à promouvoir la confiance des Canadiens dans notre système judiciaire.

Faits saillants de la planification

Processus de nomination à la Cour suprême du Canada

Le 23 décembre 2022, le juge Michael Moldaver atteindra l'âge de la retraite obligatoire de 75 ans, ce qui créera une vacance à la Cour suprême du Canada. Un comité consultatif indépendant et non partisan sera formé pour trouver des candidates qui possèdent des compétences comme juristes du plus haut calibre, qui peuvent communiquer dans les deux langues officielles et qui sont représentatifs du Canada. Le comité consultatif transmettra au premier ministre des recommandations non contraignantes fondées sur le mérite entourant les nominations à la magistrature de la Cour suprême du Canada (CSC).

Comme par le passé, le CMF administrera le processus et appuiera le comité consultatif, traitera les demandes des candidates et appuiera l'élaboration du rapport à présenter au premier ministre. Le CMF évaluera également le bilinguisme fonctionnel des candidates retenues par le comité consultatif. En plus d'aider la ou le président du comité consultatif à se préparer à sa comparution devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes, le CMF se chargera de préparer la personne retenue en vue de sa propre comparution devant un comité parlementaire spécial.

Comités de nomination des juges

Dans le cadre de sa responsabilité générale en matière d'administration du processus de nomination des juges au nom du gouvernement, le CMF gère un minimum de 50 réunions tenues chaque année partout au Canada par les 17 comités consultatifs à la magistrature. Ces comités évaluent toutes les demandes et déterminent celles qui peuvent être fortement recommandées, recommandées ou non recommandées au ministre de la Justice en vue d'une nomination par la gouverneure en conseil. Le directeur exécutif pour les nominations à la magistrature du CMF dirigera la formation et l'orientation des membres du comité afin de renforcer leur compréhension de leurs rôles et responsabilités dans l'évaluation et la création d'un bassin de candidates, lequel se doit d'être équilibré en matière de genre et représentatif de la diversité de chaque administration.

Formation linguistique des juges

À la suite du *Plan d'action pour améliorer la capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures* introduit en 2017, des outils d'évaluation ont été élaborés et mis en œuvre par le personnel chargé de la formation linguistique des juges du CMF afin d'évaluer la compréhension de l'écrit, l'expression écrite et l'interaction orale des candidates à la magistrature. Au cours des derniers mois, nous avons remplacé notre processus de sélection aléatoire de candidates et avons adopté une approche systématique pour évaluer toutes les candidates qui s'identifient comme bilingues. Nous prévoyons également d'améliorer nos contrôles de qualité et de mettre à jour les programmes de formation des juges en anglais et en français afin de mieux refléter la diversité culturelle du Canada.

Recueil des décisions des Cours fédérales

En 2022-2023, l'équipe des Recueils des Cours fédérales cherchera à améliorer ses processus internes afin de faciliter la production des rapports et d'assurer leur publication en temps opportun. En ce qui concerne le site Web des Recueils des décisions des Cours fédérales, maintenant que toute la collection des documents est numérisée et disponible en ligne, l'accent sera mis sur les problèmes de formatage et d'affichage encore à régler.

Coopération internationale

Le CMF continuera en 2022-2023 d'appuyer et de coordonner les travaux de la magistrature fédérale dans le cadre de ses engagements internationaux. De plus, il poursuivra ses efforts pour officialiser et solidifier sa contribution à la politique étrangère en coordonnant étroitement ses actions avec Affaires mondiales Canada et les autres principaux ministères.

En outre, le CMF renforcera davantage sa capacité interne de répondre efficacement aux dispositions pertinentes de la Politique sur les activités judiciaires internationales du Conseil canadien de la magistrature. À cette fin, il coordonnera l'élaboration d'un cours sur la sûreté et la sécurité à l'intention des juges qui prévoient effectuer des visites officielles à l'étranger.

Expérimentation

Le CMF n'a ni la capacité financière ni les ressources humaines nécessaires pour entreprendre des expérimentations clés afin d'atteindre les résultats prévus dans la responsabilité essentielle.

Résultats prévus pour soutien aux juges de nomination fédérale

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle du soutien aux juges de nomination fédérale, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
Les juges de nomination fédérale reçoivent des services centralisés en temps opportun et de manière efficace.	% des indemnités des juges sont traitées dans un délai de 10 jours selon la norme de service.	Équivalent ou plus élevé que 90 % des indemnités des juges sont traitées dans un délai de 10 jours selon la norme de service.	Mars 2023	Plus de 88 % des indemnités des juges ont été traitées dans un délai de 10 jours selon la norme de service.	Plus de 98 % des indemnités des juges ont été traitées dans un délai de 10 jours selon la norme de service.	Plus de 83 % des indemnités des juges ont été traitées dans un délai de 10 jours selon la norme de service.
Le processus de nominations des juges est géré efficacement	% des candidatures sont prêtes à être évaluées dans les trois mois suivant leur réception	100 % des candidatures sont prêtes à être évaluées dans les trois mois suivant leur réception	Mars 2023	Plus de 95 % des candidatures ont fait l'objet d'une présélection et étaient prêtes à être évaluées par les comités dans les trois mois suivant leur réception	Plus de 95 % des candidatures ont fait l'objet d'une présélection et étaient prêtes à être évaluées par les comités dans les trois mois suivant leur réception	Plus de 95 % des candidatures ont fait l'objet d'une présélection et étaient prêtes à être évaluées par les comités dans les trois mois suivant leur réception
Le processus d'examen de la conduite des juges est complété en temps opportun et de manière efficace	% de plaintes sont examinées dans un délai de six mois	Équivalent ou plus de 80 % des plaintes sont examinées dans un délai de six mois	Mars 2023	80 % des plaintes ont été examinées dans un délai de six mois	80 % des plaintes ont été examinées dans un délai de six mois	97 % des plaintes ont été examinées dans un délai de six mois
Le CCM s'assure que les juges de nomination fédérale ont accès à des possibilités de formation et d'apprentissage pertinentes	% des juges ont indiqué au CCM que leurs besoins de formation et d'apprentissage ont été satisfaits	Équivalent ou plus de 90 % des juges ont indiqué au CCM que leurs besoins de formation et d'apprentissage ont été satisfaits	Mars 2023	90 % des juges ont indiqué au CCM que leurs besoins de formation et d'apprentissage ont été satisfaits	90 % des juges ont indiqué au CCM que leurs besoins de formation et d'apprentissage ont été satisfaits	90 % des juges ont indiqué au CCM que leurs besoins de formation et d'apprentissage ont été satisfaits

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du CMF sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)¹.

Ressources financières budgétaires prévues pour soutien aux juges de nomination fédérale

Le tableau ci-dessous présente, pour le soutien aux juges de nomination fédérale, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
710 327 915	710 327 915	732 627 518	758 581 960

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du CMF sont accessibles dans l'[InfoBase du GCⁱⁱ](#).

Ressources humaines prévues pour soutien aux juges de nomination fédérale

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
60,5	60,5	60,5

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du CMF sont accessibles dans l'[InfoBase du GCⁱⁱⁱ](#).

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification. Le CMF se chargera de satisfaire aux attentes des gestionnaires et des employées à l'égard des ressources humaines, de la gestion des finances, des approvisionnements, de la technologie de l'information et de la gestion de l'information. La satisfaction des employées sera évaluée au moyen du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux. La capacité de répondre aux besoins sera déterminée par rapport à l'atteinte des normes de service. Les principales améliorations visées au cours de 2022-2023 sont toutes étroitement liées aux priorités globales du CMF.

Cadre de contrôle financier. Surveiller les processus, contrôles et pratiques pour faire en sorte que les politiques sont appliquées correctement et uniformément et que les paiements et les indemnités des juges sont administrés correctement et uniformément. Alors que nous continuons de composer avec les divers degrés de la pandémie, le travail à distance se poursuivra dans un avenir prévisible, et nous prévoyons passer éventuellement à un modèle plus hybride. À ce titre, nos processus et procédures ont évolué et continueront d'évoluer. Nos méthodes d'exercer un contrôle financier sur les paiements se développent encore numériquement, y compris la révision en ligne des documents et l'adaptation des signatures numériques. À cette fin, en collaboration avec notre division de l'informatique, nous avons lancé un projet de soumission électronique des demandes de remboursement et de traitement des paiements afin de développer et, à terme, de mettre en œuvre une plateforme de soumission électronique des demandes de remboursement pour nos clients. Ce projet nécessitera un examen et une mise à jour continus de la documentation afin de tenir compte de l'évolution des processus. De plus, des séances de formation et d'orientation devront être offertes aux employées et aux autres membres du personnel, au besoin. Par ailleurs,

nous avons été informés en 2021-2022 que l'initiative de Gestion des finances et du matériel (GCfm) du SCT avait été abandonnée. Par conséquent, nous travaillerons au cours de la prochaine année à mettre en place un système financier qui répondra à nos besoins jusqu'à ce qu'une nouvelle initiative soit lancée.

Politique sur les contrôles internes. En conséquence de la pandémie, certains processus ont été mis en place pour assurer la prestation de services continus. Nous continuerons d'examiner ces processus pour fournir l'assurance que le CMF adhère à la Politique sur les contrôles internes du SCT en se fondant sur un système efficace de contrôles internes qui atténue les risques et appuie les rapports financiers.

Gestion de l'information. En 2022-2023, le CMF continuera de soutenir et de moderniser les processus et les outils utilisés pour gérer les fonds de renseignements matériels et électroniques. Des politiques de rétention de la GI alignées sur les exigences de Bibliothèque et Archives Canada, ainsi que des exigences judiciaires, seront formellement établies et mises en œuvre.

Technologie de l'information. Le CMF continuera de moderniser et de mettre à jour son infrastructure des TI, ses systèmes et ses biens de manière à veiller à un accès à l'information facile, fiable et sécurisé de tous les membres du Commissariat, tout en respectant les exigences du gouvernement du Canada.

Planification de la relève. Étant une petite organisation, le principal risque qui continue de se poser au CMF en matière de ressources humaines est la perte d'expertise et de mémoire institutionnelle en raison du départ d'employées chevronnées, ainsi que le manque d'expertise interne et de remplaçants dans des domaines spécialisés unique au ministère. Le CMF continuera de planifier la relève et les ressources humaines à l'échelle de l'organisation pour atténuer ces risques. Les groupes qui éprouvent une pénurie de personnel, comme la GI/TI et la rémunération, continuent à mettre aux défis les activités de dotation et de recrutement.

Ressources humaines

Le CMF continuera de travailler à la conversion prochaine des postes AP, ce qui signifie qu'il faudra passer en revue plus de la moitié de toutes les descriptions d'emploi du ministère au cours de la prochaine année. Nous poursuivrons la révision de plusieurs politiques internes à la lumière des nouvelles politiques des organismes centraux.

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
726 800	726 800	726 800	726 800

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour fournir ses services internes au cours de l'exercice 2022-2023 et des deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
5,5	5,5	5,5

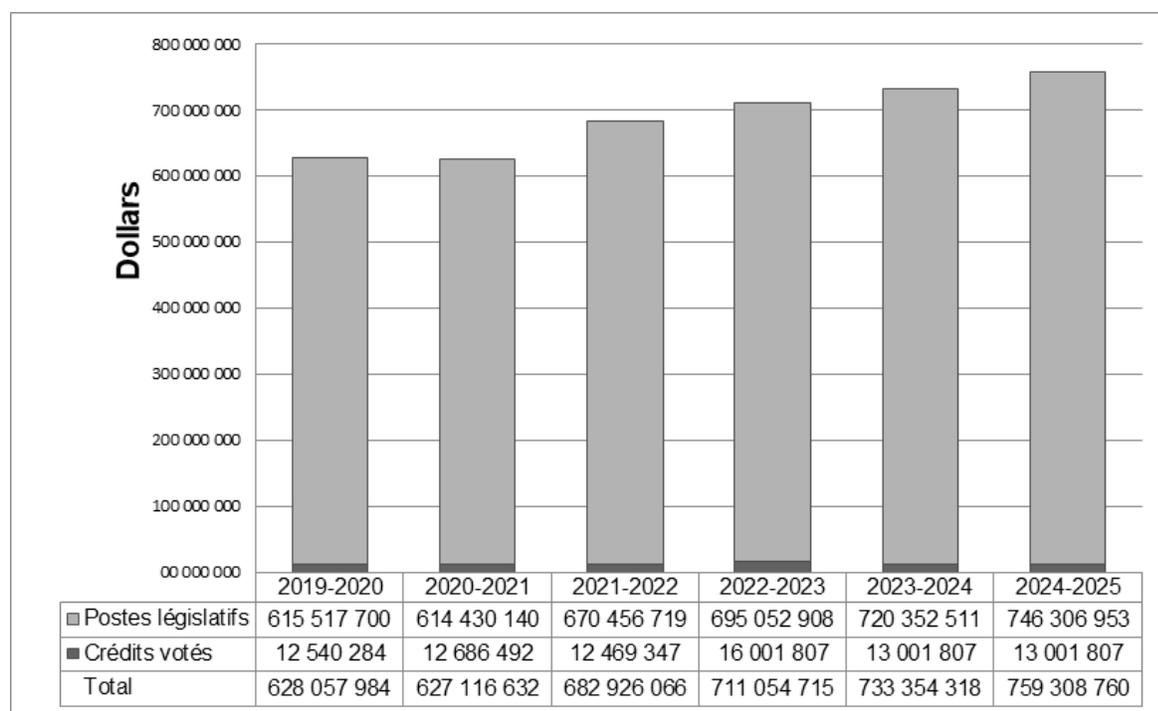
Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



La baisse des dépenses en 2020-2021 par rapport à 2019-2020 est principalement attribuable aux restrictions de voyage imposées par la pandémie de la COVID-19, qui ont entraîné une diminution importante des dépenses liées au transport et aux conférences en personne.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour la responsabilité essentielle du CMF et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilité essentielle et Services internes	Dépenses 2019-2020	Dépenses 2020-2021	Prévisions des dépenses 2021-2022	Dépenses budgétaires 2022-2023 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
Soutien aux juges de nomination fédérale	627 331 184	626 389 832	682 199 266	710 327 915	710 327 915	732 627 518	758 581 960
Sous-total	627 331 184	626 389 832	682 199 266	710 327 915	710 327 915	732 627 518	758 581 960
Services internes	726 800	726 800	726 800	726 800	726 800	726 800	726 800
Total	628 057 984	627 116 632	682 926 066	711 054 715	711 054 715	733 354 318	759 308 760

Les écarts entre les dépenses réelles de 2020-2021 et les dépenses projetées de 2021-2022 sont largement attribuables à la hausse annuelle des traitements des juges selon l'indice de l'ensemble des activités économiques, et d'une augmentation du nombre de pensionnées qui reçoivent des prestations en vertu de la *Loi sur les juges*.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour la responsabilité essentielle du CMF et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilité essentielle et Services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Prévisions d'équivalents temps plein 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025
Soutien administratif aux juges de nomination fédérale	56,5	57,5	60,5	60,5	60,5	60,5
Sous-total	56,5	57,5	60,5	60,5	60,5	60,5
Services internes	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5
Total	62	63	66	66	66	66

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du CMF sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2022-2023^{iv}](#).

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations du CMF de 2021-2022 à 2022-2023.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web du CMF^v](#).

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2021-2022	Résultats prévus 2022-2023	Écart (résultats prévus pour 2022-2023 moins prévisions des résultats de 2020-2021)
Total des dépenses	684 833 000	709 014 000	24 181 000
Total des revenus	19 572 000	19 572 000	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	665 261 000	689 442 000	24 181 000

En 2021-2022, les dépenses totales prévues comprennent 669,5 millions de dollars pour les salaires, indemnités et pensions des juges; 12,6 millions de dollars pour le personnel et les frais d'exploitation du CMF; et 2,7 millions de dollars pour le personnel et les frais d'exploitation du CCM. Les montants de 2022-2023 sont respectivement de 694 millions de dollars, 12,4 millions de dollars, et 2,6 millions de dollars.

Les revenus totaux comprennent un montant de 19,3 millions de dollars imputés au crédit législatif du CMF pour les cotisations de retraite des juges.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : l'honorable David Lametti c.p., député

Administrateur général : Marc A. Giroux, commissaire

Portefeuille ministériel : Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Instruments habilitants : *Loi sur les juges*^{vi} (R.S.C., 1985, ch. J-1)

Année d'incorporation ou de création : 1978

Autres : Information au sujet du Conseil canadien de la magistrature, vous pouvez consulter son mandat et ses programmes sur le site Web du Conseil : <https://cjc-ccm.ca/fr>^{vii}

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web du CMF](#)^{viii}.

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la [lettre de mandat du ministre](#)^{ix}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web du CMF](#)^x.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés du CMF pour 2022-2023 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Soutien aux juges de nomination fédérale		Services internes
	Résultat ministériel : Les juges de nomination fédérale reçoivent des services centralisés en temps opportun et de manière efficace.	Indicateur : 90 % des indemnités des juges sont traitées dans un délai de 10 jours selon la norme de service.	
	Résultat ministériel : Le processus de nominations des juges est géré efficacement.	Indicateur : 100 % des candidatures sont prêtes à être évaluées dans les trois mois suivant leur réception.	
	Résultat ministériel : Le processus d'examen de la conduite des juges est complété en temps opportun et de manière efficace.	Indicateur : 80 % de plaintes sont examinées dans un délai de six mois.	
	Résultat ministériel : Le CCM s'assure que les juges de nomination fédérale ont accès à des possibilités de formation et d'apprentissage pertinentes.	Indicateur : 90 % des juges ont indiqué au CCM que leurs besoins de formation et d'apprentissage ont été satisfaits.	
Répertoire des programmes	Programme : Paiements en application de la <i>Loi sur les juges</i>		
	Programme : Conseil canadien de la magistrature		
	Programme : Commissariat à la magistrature fédérale		

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du CMF sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xi}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web du CMF](#)^{xii}.

- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)^{xiii};
- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)^{xiv}

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel du CMF ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2022-2023.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xv}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Commissariat à la magistrature fédérale Canada
99, rue Metcalfe, 8e étage
Ottawa, Ontario K1A 1E3
Canada

Numéro de téléphone : (613) 995-5140

Numéro de télécopieur : (613) 995-5615

Adresse de courriel : info@fja-cmf.gc.ca

Site Web : <https://www.fja-cmf.gc.ca/>

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2015 : Croissance de la classe moyenne; Un gouvernement ouvert et transparent; Un environnement sain et une économie forte; La diversité fait la force du Canada; Sécurité et possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iv. Budget principal des dépenses 2021-2022, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- v. Site Web du CMF, <https://www.fja-cmf.gc.ca/publications/future-prospectifs/index-fra.html>
- vi. *Loi sur les juges*, <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/J-1/index.html>
- vii. Site Web du Conseil, <https://cjc-ccm.ca/fr>
- viii. Site Web du CMF, <http://www.fja-cmf.gc.ca/>
- ix. Lettre du mandat du ministre, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- x. Site Web du CMF, <http://www.fja-cmf.gc.ca/>
- xi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xii. Site Web du CMF, <https://www.fja-cmf.gc.ca/publications/dp-pm/index-fra.html>
- xiii. Analyse comparative entre les sexes plus, <https://www.fja-cmf.gc.ca/publications/dp-pm/index-fra.html>
- xiv. Stratégie ministérielle de développement durable, <https://www.fja-cmf.gc.ca/publications/dp-pm/index-fra.html>
- xv. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>